

# **CACES® R489**

## **OBJECTIFS**

Être capable d'utiliser un Chariot industriel dans le respect des règles de sécurité.  
Satisfaire à l'évaluation "test CACES® de conducteur de chariot industriel" pour une ou plusieurs catégories de chariots (catégories A1-2B-2A-3-4-5-7)

## **PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS**

- Toute personne de plus de 18 ans ayant déjà conduit professionnellement un chariot industriel, sans avoir été évalué sur ses capacités à conduire en sécurité.
- Ne disposant pas déjà d'un CACES® dans la catégorie concernée.
- Comprendre le Français.
- Justificatif d'attestation de formation fourni par l'employeur ou par le candidat dans le cadre du test sec CACES®

AVERTISSEMENT :

L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et qu'il ait été informé des risques particuliers liés à l'aire d'évolution

## **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

- Enseignants qualifiés ROUSSEAU FORMATION.
- Testeur appartenant à un organisme certifié testeur CACES® pour la conduite des chariots industriels.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Salles de cours équipées ou sur site
- Livrets de formation, vidéo projecteur et tablette

## **EFFECTIFS**

Maximum 4 tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur (à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018)

## **DUREE**

Adaptée selon la convention en initiale ou recyclage (7heures, 14 heures ou 21 heures)

## **MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS**

Questionnaires à choix multiples de 100 questions (QCM).

## **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

Les moyens ci-dessous sont mis à la disposition du testeur soit par l'organisme de formation pour les tests se réalisant en inter, soit par le client pour les tests se déroulant dans son entreprise. Dans ce dernier cas, le client s'engage à transmettre au testeur la **notice d'utilisation de la machine en français, la dernière vérification générale** avec un document justifiant de la levée des éventuelles réserves, ainsi que le document attestant de la **conformité aux normes CE**.

Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES®